L'Oiseau Mouche

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée

Vivre petit dans un monde de grands

vol 15, no 12, décembre 2011

Ouverture de la Pâtisserie de la Maison de Pierre, (voir page 9).

L'Halloween, chez nous. Voir page 11

Sommaire

Page 2	Rapport du maire.
	Projet d'ordre du jour des séances du conseil du 6 décembre 2011.
Page 3	Bibliothèque.
	Fermeture du bureau municipal pour les Fêtes.
	Signatures pour l'achat du terrain de balle.
	Plan de drainage, dernier rappel du MAPAQ.
Page 4	Cours en perfectionnement agricole.
	Il n'y a pas de «fuite», mais juste des «émanations».
Page 5-6	Suite du rapport du maire.
Page 6	Changement d'horaire à l'Écocentre.
Page 7 et 8	Procès verbal de la séance du 1er novembre 2011.
	Un succès!!!
Page 9	Du nouveau à Calixa-Lavallée, le pain du jour!
Page 10	Mot de Rolande: Au clair de la lune...
	Cours de Zumba.
Page 11	Halloween à Calixa-Lavallée.
Page 12	Activités des Loisirs.

MARDI LE 15 NOVEMBRE 2011

RAPPORT DU MAIRE 2011

En vertu de l'article no 955 du Code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité. En conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous transmets le résultat des états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2010, tel que paru dans le rapport du vérificateur, les indications préliminaires sur les résultats pour l'exercice 2011 et les orientations générales du budget 2012.

1- ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2010 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

État des résultats 2010 :

Recettes	
Ensemble des revenus	**718 276 $**
Dépenses	
Administration	227 554 $
Sécurité publique	144 490 $
Transport, voirie	124 042 $
Hygiène du milieu, aqueduc	114 968 $
Urbanisme, loisirs et culture	71 213 $
Somme des dépenses	**682 267 $**
Surplus(avant amortissement)	**36 009 $**

2- INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2011

Selon la prévision des revenus disponibles au 15 novembre 2011 ainsi que des dépenses d'ici à la fin du présent exercice, il ne devrait se dégager des opérations de l'année en cours ni surplus ni déficit.
Au 31 décembre 2010, le surplus s'élève à 238 736 $.
La municipalité n'a aucune dette ni emprunt.

3 - RÉALISATIONS 2011

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie

La municipalité a fait l'installation d'une borne sèche soit un réservoir de 8 000 gallons destiné à approvisionner les pompiers en cas d'incendie. La borne sèche se situe à l'intersection de la rue Labonté et du chemin du Second Ruisseau afin de couvrir ce secteur habité non desservi par des bornes fontaines.

(Suite en page 5)

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.

SÉANCE DU CONSEIL
le mardi 6 décembre 2011 à 20h00
Salle municipale
ORDRE DU JOUR préliminaire

1. Ordre du jour - Adoption;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 1er novembre 2011 - Adoption;
3. Affaires découlant dudit procès verbal ; Tâches réalisées;
4. Consultations juridiques : offre de service de Municonseil - Entente ;
5. Calendrier des séances du conseil pour l'année 2012 - Adoption ;
6. Correspondance ;
7. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement;
8. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL ;
8.1 Bâtiments et propriétés municipales;
8.1.1 Rapport du représentant;
8.2 Voirie et aqueduc;
8.2.1 Rapport du représentant;
8.2.2 Aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Attestation de la réalisation des travaux;
8.2.3 Resurfaçage, construction G3- Réception des travaux
8.3 Environnement;
8.3.1 Rapport du représentant;
8.4 Urbanisme;
8.4.1 Rapport du représentant;
8.4.2 Compte rendu de la réunion du CCU du 18 octobre 2011 - Adoption;
8.4.3 Plan et règlements d'urbanisme - État d'avancement des travaux;
8.5 Culture et patrimoine;
8.5.1 Rapport de la représentante;
8.6 Loisirs;
8.6.1 Rapport de la représentante;
8.6.2 Entretien, patinoire - Ententes ;
8.7 Transport et transport adapté;
8.7.1 Rapport du représentant;
8.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;
8.8.1 Rapport du représentant;
8.8.2 Budget 2011 de la Régie de police - Amendement - Adoption ;
8.8.3 Budget 2012 de la Régie de police - Adoption ;
9. Période de question
10. Levée de l'assemblée.

Séance extraordinaire du mardi 6 décembre 2011, 20 h 30
1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Budget 2012 - Adoption ;
3. Règlement de taxation - Avis de motion ;
4. Programme triennal d'immobilisation - Adoption;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

Donné à Calixa-Lavallée, le 27 novembre 2011.
par Alain Beauregard, Secrétaire-trésorier,
Directeur général,

Municipalité de Calixa-Lavallée
Tel: 450 583-6470;
Fax: 450 583-5508

Signatures d'achat du terrain de balle de la Fabrique par la Municipalité. On reconnait sur les photographies, M Serge Jacques, président de la Fabrique, M Alain Beauregard, Secrétaire-trésorier, Directeur général, Mme Edith Lavallée, notaire et M le maire Claude Jutras.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES FÊTES

Veuillez prendre note que le bureau municipal fermera du 23 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclusivement. En cas d'urgence, contactez :
le 514 207-3214

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins naturels aura lieu le lundi 9 janvier 2012.

Plan de drainage, dernier rappel du MAPAQ pour les récupérer.

Le ministère accorde jusqu'au 10 décembre 2011 pour récupérer les plans de drainage en sa possession. Si vous êtes concerné, contactez :
Madame Johannie Goulet, Centre de services de Saint-Hyacinthe (450) 778-6530 # 6109 ou
Monsieur Jean Labbé, Centre de services de Sorel,
(450) 742-3758 # 225
Avec, en main :
- Les numéros de lot;
- Le nom du propriétaire lors de l'exécution des travaux;
- Une procuration signée du propriétaire dans le cas d'une location

Bibliothèque Calixa-Lavallée
Heures d'ouverture :
mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30
samedi, de 9 h 30 à 12 h 00
Téléphone, pendant les heures d'ouverture:
583-5417 ou 583-6470
Adresse courriel :
calixa.lavallee@reseaubibliomonteregie.qc.ca
Site internet :
www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa

Devenez bénévole à la bibliothèque !

Et joignez-vous à une équipe dynamique en apportant votre vécu, vos idées et votre énergie.

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à donner quelques heures de leur temps.

Nos besoins sont simples et agréables :
- accueillir les usagers
- fournir les livres et les informations demandés
- faire des suggestions de lecture
- assurer les prêts et retours de documents

Pendant les premiers mois, tous les nouveaux bénévoles sont accompagnés d'un bénévole plus expérimenté et reçoivent une formation.

Travailler pour la bibliothèque, c'est l'occasion de rencontrer des gens ayant les mêmes affinités tout en s'impliquant dans sa communauté.

Vous avez qu'à laisser vos coordonnées au comptoir de prêt ou en communiquant avec Nicole Jacques, responsable au 450 583-6470 #4. **N'hésitez-plus !**

Congé des Fêtes

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2011 au 3 janvier 2012. L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous souhaite de passer de belles Fêtes remplies de joie, de santé et que l'An 2012 soit rempli de petits bonheurs quotidiens et de santé.

Nouveautés
Beauchemin Yves " *La serveuse du café Cherrier*"
Castle Richard " *Mise à nu* "
Charland Jean-Pierre " *Félicité* "
David Michel " *Camille, tome 2, Au bord de la rivière* "
Gabaldon Anna " *Fils de la liberté, tome 2, Écho des cœurs lointains* "
Mankell Henning " *Le chinois* "
Reichs Kathy " *Trace de l'araignée* "
Robillard Anne " *Sanctuaire, tome 4, Héritiers d'Enkiviev* "
Robillard Anne " *Faucheur, tome 3, Les ailes d'Alexanne* "
Tremblay D'Essiambre Louise *" Évangéline la suite, tome10, Mémoires d'un quartier "*

Il n'y a pas de "fuite" mais juste des "émanations"

Sur le puits de St-Antoine, qui fermerait au printemps, la compagnie Junex dit qu'il n'y a pas de "fuite" mais juste des "émanations" qui ne sont pas dangereuses:
Tiré d'internet
http://argent.canoe.ca/archives/lca/affaires/quebec/2011/10/20111024-065423.html
Olivier Bourque Argent

Le puits de gaz naturel de la compagnie Junex (JNX), situé à Saint-Antoine-sur-Richelieu, devait fermer en septembre, mais la fermeture définitive ne devrait être effective qu'au printemps prochain. La faute à une "légère" fuite de gaz.

Jean-Yves Lavoie, pdg de Junex (Photo: Agence QMI)

Junex refuse de parler d'une "fuite", préférant dire qu'il y a des "émanations à l'évent du coffrage (...) tellement faibles qu'elles sont impossibles à mesurer".
"Il ne s'agit pas d'une fuite, a assuré le PDG, Jean-Yves Lavoie. Mais il est clair que je ne veux pas abandonner le puits à l'heure actuelle. Je veux surtout savoir quels sont les seuils acceptables d'émanations et c'est Québec qui peut les déterminer. Je tiens à dire que ce puits n'est pas dangereux. Il est important que les gens le sachent."
D'après M. Lavoie, ces émanations sont très fréquentes dans des forages et ne sont dommageables ni pour la santé ni pour l'environnement.
Selon les chiffres du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), une quantité de 1,5 % de méthane (en concentration) a été détectée au printemps. Ce chiffre peut varier entre 0% et 2%, ce qui serait très négligeable comme quantité.
"Le type d'émanation observée à ce puits ne représente aucun danger pour la santé et la sécurité des personnes, de même que pour la protection de l'environnement ", nous a confirmé Jancimon Reid, porte-parole au MRNF.
Selon le ministère, il ne s'agit pas d'un puits problématique, et il aurait d'ailleurs dû être fermé le 30 septembre, comme le demandait la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).
Le ministère du Développement durable (MDDEP) est également allé faire une inspection sur le terrain et n'a pas constaté de migration de gaz, ce qui était le problème majeur dans un autre puits, celui de Canbriam, à La Présentation.

L'offre de cours en perfectionnement agricole 2011-2012 est arrivée!!

Gérant(e) ou employé(e) de ferme, productrice et producteur agricole, relève agricole :

Des formations pour vous!

Demandez votre brochure par courriel ou en version papier à Mélanie Hamel : 450 774-9154, poste 209 ou mhamel@upa.qc.ca

Vous recherchez une formation agricole et vous ne la trouvez pas? N'hésitez pas à nous contacter.

Le Collectif régional en formation agricole de la Montérégie, secteur Est, regroupe des maisons d'enseignement, des représentants des agricultrices et des agriculteurs ainsi que des partenaires économiques.

Convaincus que la formation continue en agriculture est un outil de développement pour les entreprises agricoles, nous agissons en répondant à vos besoins de formation en vous orientant vers les bonnes ressources et en améliorant l'accessibilité à la formation continue en agriculture.

Les formations du CRFA sont rendues possibles grâce au soutien financier de :

Emploi Québec Montérégie

Joigniez-vous à nous sur FACEBOOK et recevez les nouvelles du CRFA! CRFA Montérégie secteur Est

Mais Junex a souligné qu'elle attendait des autorisations du ministère du Développement durable et de l'Environnement avant d'aller de l'avant avec la fermeture. Après vérifications, le ministère s'est dit étonné, car c'est plutôt le MRNF qui doit délivrer de telles autorisations.

Rassurer les citoyens

Dans une lettre envoyée aux citoyens, le maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Martin Lévesque, tient à rassurer la population au sujet, écrit-il, "d'une fuite émanant du rang de l'Acadie" rapportée dans les médias.
M. Lévesque affirme qu'après plusieurs tentatives pour connaître les raisons poussant Junex à retarder la fermeture de ce puits, il a communiqué avec le MRNF, qui lui a répondu qu'il y avait "une fuite minime " dans le puits.
Le puits n'avait pas d'évent (afin de laisser s'échapper le trop-plein de gaz) jusqu'au printemps dernier. Mais après une recommandation du MRNF, Junex en a posé un.
"Mais ce n'était pas en raison de problèmes signalés au puits", nous a souligné une autre source.
L'entreprise indique qu'elle effectuera tous les travaux afin de fermer le puits dans les règles de l'art.

Dossier nébuleux

Pour André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), le dossier semble nébuleux et Québec doit faire la lumière sur ce puits. Selon lui, une "petite fuite", ça n'existe pas. "Il faut que tout soit clair pour mieux connaître le dossier, a expliqué M. Bélisle. Même des forages dans le gaz naturel peuvent laisser échapper du méthane. Il faut savoir de quoi on parle. On ne va pas fermer les yeux sur le méthane. Surtout lorsqu'on prend en considération qu'il y a eu, un peu partout au Québec, 600 forages de gaz, mais aussi de pétrole et de saumure."
Selon des sources proches du dossier, le site pourrait être définitivement fermé au printemps prochain.

Rapport du maire, ***suite de la page 2***

Ainsi, la municipalité est désormais conforme au schéma de couverture de risques.

Ce site a été retenu faute de pouvoir l'installer sur les propriétés municipales situées au village.

Par ailleurs, les inspections préventives de bon fonctionnement des détecteurs de fumée ont été compétés en 2011.

Resurfaçage autres travaux de voirie

La subvention issue de la taxe d'accise est entièrement consacrée à la réfection du réseau routier (par opposition au rapiéçage qui n'est pas admissible). En 2011, c'est 1 000 mètres qui ont ainsi été corrigés.

Par ailleurs, trois ponceaux ont été remplacés.

Loisirs et camp de jour

Une vingtaine d'enfants ont bénéficié d'activités organisées par le camp de jour. Les loisirs, constitués en organisme distinct et soutenu par la municipalité organisent bon an mal an nombre d'activités saisonnières tels des cours d'artisanat, de pâtisserie, et de la danse. Comme pour les activités culturelles, les liens qui se créent contribuent à une cohésion, à divers échanges qui alimentent la dynamique de notre communauté.

Comité culture et patrimoine.

Ce comité, sous la présidence de Madame Élise Desroches a été très actif : participation à l'amélioration de nos archives, à la Fête nationale (kiosque à Verchères), organisation des Journées de la culture, accueil des participants à Chants de Vielles, des participants à la randonnée contée. Remerciements à ceux et celles qui accompagnent régulièrement la présidente soit madame Danielle Charette, François Paquet, Gérard Guérin et Jean St-Pierre.

Festival Chants de vielles,

Encore cette année, **Chants de Vielles** a offert une programmation de grande qualité. L'accès est toujours gratuit pour les familles de Calixa-Lavallée. Par le prêt gratuit de locaux et de divers accessoires, la municipalité contribue à l'accueil de participants outre-frontière.

Exposition agricole

Quant à l'**Exposition agricole**, des pourparlers sont entrepris pour doter le site d'un chapiteau permanent, au profit de la Société de l'agriculture du comté de Verchères et des organismes qui y tiennent leurs événements.

Communication : Site Internet de la municipalité et Oiseau-Mouche

En vertu de récentes lois, le site internet sera de plus en plus utilisé pour informer la population sur les contrats accordés, particulièrement ceux supérieurs à 25 000 $. Dans cette foulée, une politique de gestion contractuelle et un code de déontologie ont été adoptés.

Nous confions ce site à **Médias 2007** depuis que monsieur Jules Savoie de Web2K se consacre de plus en plus à l'Association des plus beaux villages du Québec.

L'Oiseau-Mouche est en pleine santé grâce à son éditeur bénévole monsieur Gérard Guérin. La parution est stratégique soit tout juste avant les séances du conseil afin d'inviter la population à une participation accrue à la vie municipale.

Bibliothèque municipale

Sous la gouverne de madame Nicole Jacques, bénévole, aidée de d'une demie douzaine de bénévoles, la bibliothèque est toujours dynamique par l'organisation d'activités pour les jeunes et moins jeunes

Visibilité de la municipalité, promotion touristique

La municipalité fait partie de l'**Association des plus beaux villages du Québec** depuis 2008. Selon ce qui nous est rapporté par l'Association, le site de notre municipalité est très consulté en comparaison à la quarantaine d'autres municipalités membres. Faudra-t-il prévoir de plus en plus de touristes intéressés par notre environnement et nos bâtiments exceptionnels ?

Les projets du pacte rural à Calixa-Lavallée

S'il n'y a pas de changement, le programme Pacte rural prendra fin en décembre 2013. La présente année aura été la dernière à apporter quelques supports d'appoints financiers car les discussions actuelles ne portent que sur des projets structurants. Déjà l'église, en sa qualité de bâtiment culturel, bien qu'occasionnellement, a reçu un montant de 180 000 $ pour procéder à certaines réfections. Ce montant a été transigé via l'achat, par la municipalité du terrain où se situent depuis longtemps les équipements récréatifs.

Pour sa part, la municipalité se fera une peau neuve en devenant le centre où convergeront les services publics, récréatifs, culturels et touristiques. Une aide financières de 240 000 $ permettra le réaménagement de la bibliothèque, la création de locaux pour les organismes bénévoles et surtout une vitrine pour les produits du terroir et les produits de création artisanale tels la peinture, le vitrail, le bois, l'acier …. Autant d'expression de tous nos talents locaux.

Enfin, la balance du budget soit 200 000$ servira à aménager un chapiteau sur le site de l'exposition agricole. Nous tentons présentement, avec l'aide du CLD de bonifier ce montant afin d'ériger un bâtiment d'une capacité optimale.

Urbanisme et environnement

La révision du plan et des règlements devrait prendre fin en 2011. Réuni sous la présidence de monsieur Claude Lacasse, ce comité a parcouru " d'un couvert à l'autre " ce que seront les futurs règlements à soumettre au conseil, à la population et à la MRC. Nos remerciements au président, à mesdames Éva Borocz et France Jacques, à messieurs Claude Lorange, Pierre Jacques et Bruno Napert.

En matière d'environnement, la municipalité a pris connaissance du rapport de BPR sur l'inventaire des fosses septiques et systèmes d'épuration. Les conclusions nous amènent tant à un réseau collectif au village qu'à la correction de la majorité des systèmes individuels. Question faisabilité et fardeau financier réaliste, les trois municipalités qui ont bénéficié de l'aide gouvernementale pour cette première étude ont proposé une phase 2 au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. À suivre.

4 - ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2012

Dans les grandes lignes

L'affectation du budget du Pacte rural tel qu'exprimé précédemment constitue la priorité pour 2012. Le traitement des eaux usées et la gestion du réseau d'aqueduc figurent parmi les autres priorités.

Urbanisme et environnement.

En 2012, le conseil municipal sera en mesure de soumettre la nouvelle réglementation à la procédure d'entrée en vigueur soit les différentes étapes d'adoption, de consultation publique et de con-

formité au schéma d'aménagement. L'Oiseau-Mouche sera utilisé pour informer la population sur l'évolution de ce dossier.

En matière d'environnement, nous collaborerons avec les municipalités de Verchères et Saint-Antoine-sur-Richelieu afin d'obtenir du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) une phase 2 du projet pilote soit une recherche de faisabilité pour le traitement des eaux usées des résidences et commerces du village que pour celles dans les rangs. Dès cette année, le conseil créera une réserve afin de prévoir la mise de fond utile pour la partie des travaux qui relève de toute la municipalité (desserte des bâtiments publics).

Schéma de couverture de risques.

Aucun projet spécifique n'est prévu.

Voirie.

Des travaux substantiels de resurfaçage sont planifiés pour 2012. Sous réserve des soumissions qui seront déposées, au moins 1 km sera pavé. Aussi, le ponceau situé tout près de la propriété de monsieur Sylvio Lavallée fera l'objet d'une surveillance particulière.

Bâtiment abritant la municipalité et réseau d'aqueduc.

L'édifice municipal sera rénové en 2012 grâce à la vocation de centre de services qui lui sera attribué. Services municipaux, organisation des loisirs, promotion de la culture et agrandissement de la bibliothèque, développement touristique seront sous un même toit avec le financement municipal et celui du Pacte rural.

Concernant l'aqueduc, en plus du rapport annuel sur la consommation de l'eau potable à soumettre au MAMROT, la municipalité devra se pencher sur une distribution constante et efficace du chlore aux extrémités du réseau, là où l'eau circule le moins, afin de prévenir la contamination. Des solutions seront envisagées dès le début de l'année 2012.

Liste des contrats de 2011 comportant une dépense qui dépasse 25 000 $

TRANSPORT C. JACQUES LTÉE - déneigement et épandage d'abrasif : 31 975.32 $

Construction 3G- Resurfaçage du chemin Lamontagne, rapiéçage sur plusieurs rues 79 720.16 $
Régie intermunicipale d'aqueduc Bas-Richelieu (AIBR) : 27 009 $

Liste des contrats de 2011 comportant une dépense qui dépasse 100 000$:
Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent : 105 072 $

LOI SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

ANNÉE 2011

1 - Rémunération annuelle du maire 5 326.20 $
Allocation annuelle de dépenses du maire 2 702.76 $

2 - Rémunération annuelle d'un conseiller (ère) 1 183.68 $
Allocation annuelle de dépenses au conseiller(ère) 591.60 $

3 - Autres fonctions du maire M.R.C. au 17 novembre 2011
Conseil et comités de la M.R.C: 5 964.19 $
Allocation non imposable 3 132.08 $

Régie de police, au 31 octobre 2011
Conseil à la régie 6 210.00 $
Allocation non imposable 3 105.00 $

Claude Jutras
(Maire)

l'écocentre, secteur sud à Varennes, sera fermé pour la période des Fêtes, soit du 24 décembre au 4 janvier inclusivement.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

Séance ordinaire du mardi 1er novembre 2011 du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce, à compter de 20 heures.

Sont présents : Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Monsieur Alain Beauregard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe. Est absent: Monsieur Bruno Napert, conseiller.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2011 - Adoption;
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2011 - Adoption;
4. Affaires découlant des séances du 4 et du 11 octobre 2011;
5. Règlement no 269 concernant l'éthique et la déontologie des membres du conseil - Adoption;
6. Correspondance;
7. Finances;
7.1 Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement;
8. Rapport des comités du conseil;
8.1 Bâtiments et propriétés municipales;
8.1.1 Rapport du représentant;
8.1.2 Déneigement des propriétés de la municipalité saison 2011-2012 - Entente;
8.2 Voirie et aqueduc;
8.2.1 Rapport du représentant;
8.2.2 Analyses supplémentaires de l'eau suite à l'implantation d'une nouvelle technologie à la demande de l'AIBR - Mandat au Laboratoire d'analyses SM Inc.;
8.3 Environnement;
8.3.1 Rapport du représentant;
8.3.2 Branches nos 19 et 20 du cours d'eau Coderre - Règlement d'emprunt no 270- Avis de motion;
8.4 Urbanisme;
8.4.1 Rapport du représentant;
8.4.2 Compte rendu du comité du 12 juillet 2011 - Adoption;
8.4.3 Plan et règlements d'urbanisme- Suivi des travaux;
8.5 Culture et patrimoine;
8.5.1 Rapport de la représentante;
8.6 Loisirs;
8.6.1 Rapport de la représentante;
8.7 Transport et transport adapté;
8.7.1 Rapport du représentant;
8.8 Sécurité civile et prévention des incendies;
8.8.1 Rapport du représentant;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2011 - ADOPTION

Sur proposition, il est unanimement résolu: D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2011 tel que déposé.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2011 - ADOPTION

Sur proposition, il est unanimement résolu: D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2011 tel que déposé.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 4 ET 11 OCTOBRE 2011

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

5. RÈGLEMENT NO 269 CONCERNANT L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES *MEMBRES DU CONSEIL – ADOPTION*

CONSIDÉRANT l'avis de motion donnée à la séance ordinaire du 4 octobre 2011;

CONSIDÉRANT les exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale à l'effet qu'un projet de règlement doit être adopté avant l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement portant sur l'éthique et la déontologie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé et unanimement résolu:

D'ADOPTER le règlement no 269.

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière

7. FINANCES;

7.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes en date du 1er novembre 2011 au montant de 36 514.70$ soit approuvée.

8 COMITÉS DU CONSEIL;

8.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES;

8.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur les démarches en cours pour le réaménagement des locaux de la municipalité et le chapiteau sur le site de la Société de l'agriculture dans le cadre du Pacte rural.

8.1.2 BÂTIMENTS ET BORNES-FONTAINES-DÉNEIGEMENT SAISON 2011-2012- ENTENTE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans l'édition de l'Oiseau-Mouche du 27 octobre 2011;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu:

DE CONFIER à monsieur Luc Jacques le déneigement de la mairie et des bornes fontaines pour la saison 2011-2012 et; DE LUI ACCORDER un montant de 1 600 $ plus taxes à la fin de la saison.

8.2 VOIRIE ET AQUEDUC;

8.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population que le resurfaçage pour cette année est terminé.

8.2.2 ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES DE L'EAU SUITE À L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE À LA DEMANDE DE L'AIBR - MANDAT AU LABORATOIRE SM INC.

CONSIDÉRANT la lettre datée 30 août 2011 du directeur général de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu;

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente annuelle avec Laboratoire d'analyses SM Inc.;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Laboratoire d'analyses SM Inc. datée du 25 octobre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu:

DE CONFIER à Laboratoire SM Inc. le mandat d'effectuer les analyses additionnelles soit AHA-5, le pH et la température de l'eau pour une durée de un an à compter du 1er décembre 2011 ;

DE RENOUVELLER l'entente avec Laboratoire d'analyses SM Inc. pour la période du 1er décembre 2011 au 31 décembre 2012 conformément à l'offre de service soit un montant de 2 375,20 $ plus taxes.

DE TRANSMETTRE les résultats requis par l'AIBR à cette régie.

8.3 ENVIRONNEMENT;

8.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population de la réponse attendue du MAMROT pour une étude de deuxième phase du projet pilote pour des précisions sur la technologie et l'administration des opérations liées aux installations individuelles comme celles sujettes à regroupement.

8.3.2 BRANCHES NOS 19 ET 20 DU COURS D'EAU CODERRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 270 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, à l'effet qu'il présentera lors d'une séance du conseil subséquente un règlement d'emprunt suite à l'entretien des branches nos 19 et 20 du cours d'eau Coderre. Le projet de règlement no 270 étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

8.4 URBANISME ;

8.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Voir la rubrique ci-après.

8.4.2 COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CCU DU 12 JUILLET 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité du 12 juillet 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu:

D'ADOPTER ledit compte rendu.

8.4.3 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME- SUIVI DES TRAVAUX

Le directeur général informe la population que le plan et les règlements d'urbanisme seront complétés d'ici le 31 décembre 20011 pour être porté à l'attention du conseil en janvier 2012.

8.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;

8.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Aucun développement depuis la séance précédente.

8.6 LOISIRS ;

8.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria

8.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ ;

8.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis la séance précédente.

8.8 SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES ;

8.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis la séance précédente.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 10.

COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT

DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	4 105.63
Frais de déplacement du 7 oct. au 28 octobre 2011	107.50
Remises de l'employeur/ Provincial/juillet, août, sept.	5 481.22
Remises de l'employeur/ Fédéral/ septembre	731.43
SSQ/REER/septembre	772.84
Desjardins sécurité financière/assurances coll.	515.16
Serv. de cartes Visa Desj./formation + frais annuels	140.00
Association de la construction/ formation /DG	51.27
Bell mobilité/ cellulaire D.G. pour octobre	37.72
Bell frais de main d'œuvre	199.37
Bell /internet /13 octobre au12 novembre	109.18
Électricité/ éclairage public/Hydro-Québec	135.04
Petite caisse/frais de poste	108.83
Petite caisse/frais comité	50.00
Petite caisse/frais représentation G. Beauregard	29.00
Opération nez rouge/demande financière	50.00
Société canadienne du cancer/don	50.00
Loisirs versement de novembre	500.00
Honoraires prof./avocat/ Municonseil	4 681.64
Honoraires prof./avocat/ Municonseil	647.96
Parchemin d'honneur/ Sérigraphie Réjean	125.00
Plan, rapport technique/ Vital Roy, arp., géomètre	2 221.54
Copies de plans/ Reproductions Express	21.84
Licences de chiens/ Sécurité canine provinciale	495.57
Tuyau pvc, antigel/Coop	8.38
Chlore liquide/Coop	8.56
Achats divers/ Quincaillerie Desmarais	30.89
Huile / patinoire/Sonic	330.77
Aqueduc/Vanne de remplissage/ Provan	518.94
Aqueduc/achat d'eau /septembre/ AIBR	1 685.52
Aqueduc/analyse d'eau/Laboratoire SM #1156229	113.47
Aqueduc/employé/ 4 réparations lecteur	100.00
Aqueduc/employé /problème bassin+ km/AIBR	26.95
Aqueduc/employé/AIBR/test + km	35.12
Aqueduc/employé/pose de compteur	50.00
Aqueduc/employé/fermé buvette parc+terrain exp.+km	83.17
Aqueduc/crochet et collet/ Forge Calixa-Lavallée	12.53
Voirie/sable, gravier/ réserve d'eau/ Trans.C, Jacques	503.54
Voirie/Ponceau/Beauce/Transport C. Jacques	1 330.64
Voirie/Ponceau/Beauce/Transport C. Jacques	1 127.28
Voirie/ Ponceau/ Beauce/ Transport C. Jacques	1 743.35
Voirie/Panneau de signalisation/ Martech	51.84
Voirie/ Cônes de signalisation/ SIGNO-Tech	168.38
Frais de mutation/ Fonds de l'info. sur le territoire	6.00
MRC/ Gestion des matières résiduelles/octobre	4 480.00
MRC/ honoraires prof./ plans	31.00
Frais de déplacement du maire	1 159.77
Salaires des élus	1 540.86
TOTAL	**36 514.70**

Ce projet de procés-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. ***La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.***

Un succès!!!!

Pour le retour de nos soirées cinéma, pas moins de 27 enfants accompagnés de leurs parents sont venus étrenner nos nouvelles installations. Nous en sommes vraiment fières! Merci à tous de votre participation, ce n'était qu'une première, il y en aura d'autres.

Du nouveau à Calixa-Lavallée, le pain du jour !

On l'attendait depuis belle lurette, la Pâtisserie de La Maison de Pierre a enfin ouvert ses portes, samedi le 19 novembre à 7 heures le matin. C'est dans une ambiance d'allégresse que de nombreux clients sont venus chercher leur pain, frais sorti du four, leurs croissants ou leurs gâteaux à la boulangerie, pâtisserie artisanale.

Tous ces fins gourmets étaient très heureux d'encourager les jeunes pâtissiers Karine Desmarais et Yannick Dupuis qui ont persévéré dans leur projet d'ouvrir cette pâtisserie à Calixa-Lavallée malgré tout. Même si plusieurs embûches se sont dressées devant ces jeunes entrepreneurs ils ont tenus bon et c'est toute la région qui pourra en bénéficier et savourer de bons produits bien de chez-nous.

Premier jour

Ils ont développé leur projet étape par étape en rénovant cette superbe maison de pierre d'abord, tout en élevant leur famille, puis en construisant un local voué à la pâtisserie à l'arrière de la maison qui est la maison ancestrale de la famille Chagnon. Au 240 chemin de la Beauce, là où Antoine Chagnon le grand oncle de Karine Desmarais produisait et vendait son miel. Les plus vieux se souviendront de l'enseigne ''Du miel c'est si bon !'' de l'autre côté du chemin devant la boutique qui était aussi un lieu de rencontre et d'échange pour les gens du coin. Le trajet pour s'y rendre est des plus enchanteurs, dans un des plus beaux rangs de la région où les maisons de pierre authentiques défilent les unes après les autres.

Karine et Yannick ont appris leur métier à l'école puis ils ont pris de l'expérience en travaillant dans les meilleures pâtisseries de la Rive-Sud dont la pâtisserie Rolland, et ils offrent un choix de pains et de gâteaux phénoménal: baguette parisienne, ficelle, pain aux raisins, ciabatta, fougasse, 9 grains, italien, blé entier, graines de lin, brioche cannelle, croissant pour ne nommer que ceux là et un choix de gâteaux et desserts sur commande tous aussi affriolants les uns que les autres: mousse chocolat, gâteau crème au beurre, forêt-noire, tarte au sucre, tarte aux pommes, etc.

Bienvenue à tous et bon succès à ces nouveaux pâtissiers de Calixa-Lavallée, Karine et Yannick. Pour vous assurer d'avoir ce que vous désirez, vous pouvez commander à l'avance
au 450-583-5742 ou le yannickarine@sympatico.ca

Horaire de la Pâtisserie de la Maison de Pierre :

Mercredi 8h à 17h,
jeudi 8h à 16h,
vendredi 8h à 18h
Samedi et dimanche, 7h à 17h

Pain frais du jour :
mercredi, samedi et dimanche.

Pâtisserie de la Maison de Pierre,
240 chemin de la Beauce,
Calixa-Lavallée.

Nicole Archambault,
résidante de Saint-Antoine-sur-Richelieu,
450-787-2486

Au clair de la lune…

Mon ami Pierrot, prête-moi ta plume pour écrire un mot, pour écrire à mes amis Calixois et leur dire combien je suis heureuse de vivre sous notre " Ciel d'Amour ". Parlant de ciel, tu as admiré celui du dimanche 23 octobre, où l'oranger, le jaune et le vert s'harmonisaient merveilleusement. En le regardant, j'ai pensé à Jean-Marie Bissonnette, dont les funérailles avaient été célébrées, la veille. Jeudi, le 27 octobre, je roulais sur la montée Lapierre, vers Saint-Antoine, j'aperçois à gauche du soleil, un tout petit arc-en-ciel. Je me suis arrêtée pour m'imprégner de cette beauté, placée là, juste pour moi.

Chaque matin, quand je salue Jean-Pierre, je me pointe le nez dehors et souvent de nombreuses étoiles illuminent la voûte céleste. Celles-ci me ramènent souvent à l'association que je fais avec une étoile, un guide, une personne qui éclaire notre route. Je pense à Jeanne, à Albert, mes chers parents; à mon beau-papa Lucien et aussi à Normand Jacques, un grand Calixois, qui de façon pacifique, a éclairé la route pour plusieurs. Évidemment, dans ma pensée, ces personnes sont importantes, elles ont apporté des valeurs positives à ma vie.

Pourquoi je te parle, à chaque mois de la Nature? Pourquoi est-elle si présente dans mon quotidien? Ma réponse c'est qu'elle me ressemble tant. Ses couleurs pour dire mes humeurs, son soleil pour cueillir ses énergies, ses étoiles pour me parler des personnes que je rejoins quand des difficultés m'assaillent, son vent pour éloigner mes pensées dérangeantes, ses fleurs pour parfumer mon intérieur, ses arbres pour abriter mes chers oiseaux, enfants et petits-enfants. Bien sûr, il y a la lune, cet astre qui prend la forme de croissant, de ballon, pour être porteuse de clarté. J'ai fait de la lune ma messagère. Je lui demande d'aller vers des personnes à qui je veux faire parvenir des ondes positives, vers des personnes que j'aime et qui ont besoin d'espérance.

Jeudi, 10 novembre, c'était la pleine lune, c'est de là que m'est venu le titre de ma lettre de ce mois de novembre. Au clair de la lune, je marchais avec mon amoureux et sa clarté m'invitait à remercier pour tout l'amour que j'ai reçu de la vie. Grâce à cet amour, chaque jour devient un pas vers des petits bonheurs qui me permettent d'être, je le crois, une semeuse de paix. C'est cette paix que je ressens en t'écrivant, que je sème dans ton cœur, afin que tu puisses à ton tour faire de même.

La Paix, c'est une réalité, quand nos mains sont ouvertes pour l'accueillir, c'est mon message de Noël.

Ton amie, Rollande

La grande attraction de cet automne aux loisirs de Calixa-Lavallée fut sans contredit

les cours de Zumba.

Pas moins de deux cours par semaine, soit les lundis et les mercredis de 19h30 à 20h30 ont fait bouger les gens de chez nous! Plus de 29 participantes se sont inscrites les lundis et pas moins d'une douzaine les mercredis! Un franc succès.

Merci à toutes les participantes! et à janvier 2012!

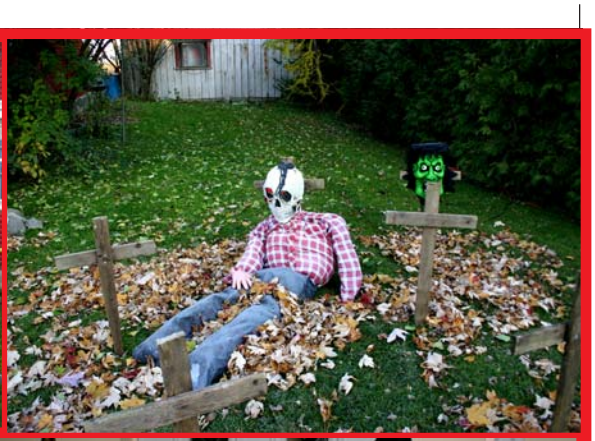

Lundi, le 31 octobre 2011,
c'était l'Halloween
à Calixa-Lavallée!

Soirée Cinéma à Calixa!!

Notre prochain visionnement sera le 21 janvier lors de la Fête des neiges, le Titre du film: à venir.
3$ par personne, maximum de 10$ par famille.
Inclus, l'entrée, le pop corn et le breuvage.

Merci de votre participation, lors de nos deux derniers films, il n'y avait pas moins de 25 enfants accompagnés de leurs parents!
MERCI

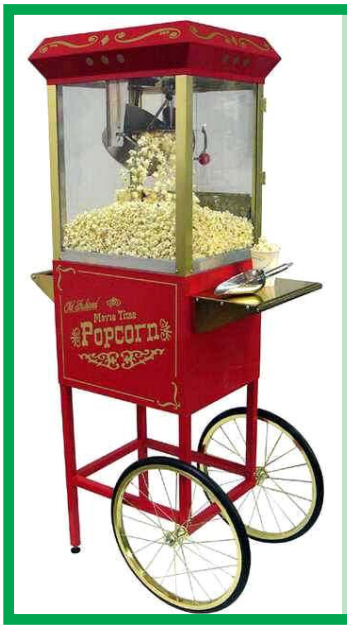

À Vendre, machine à pop corn presque neuve. Cause de la vente, vu le grand nombre de participants à nos soirées cinéma, nous nous voyons dans l'obligation de grossir la machine à pop corn pour satisfaire tout le monde! Le tout, 75.00$! UNE AUBAINE!!!! Premier arrivé, premier servi!
loisirs@calixa-lavallee.ca
ou 450-583-6470 poste 5

Souper Spaghetti au profit des Loisirs de Calixa-Lavallée!

Lors de notre Fête des neiges annuelle qui se tiendra samedi le 21 janvier 2012, les loisirs organiseront un souper spaghetti pour amasser des fonds.
Vous êtes tous les bienvenus!

Cette année pour notre Fête des neiges : en après-midi, danse sur la glace avec musique, jeux gonflables extérieurs, mascottes, soccer sur la neige, glissade et feux d'artifices!
Et en soirée, le souper spaghetti et un bon film à notre cinéma Calixois!

Plus de détails vous parviendront sous peu par la poste!

Le Noël rigolo de Mimi Coquelicot !

Auteur et comédienne: Delphine Moray

**Mimi organise un Noël spécial pour tous les amis de son champs de Coquelicots !
Cette année elle leur jouera des tours en décorant un drôle de sapin ,
en leur chantant des chansons amusantes et en leur offrant des cadeaux rigolos !
Un Noël très amusant …
pour le plaisir des petits
mais aussi des grands !**

**Samedi le 10 décembre 15h
À la salle municipale de Calixa-Lavallée
Un bricolage du temps des Fêtes débutera cette journée féérique,
suivi du spectacle à 15h45 et d'un succulent buffet pour tous.
Et qui sait nous aurons peut-être de la belle visite venue de loin ???
C'est à ne pas manquer !**

Cours de patin

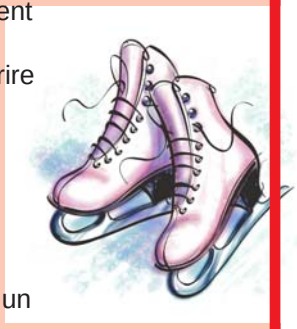

Les cours de patin débuteront finalement le 7 janvier prochain de 9h à 10h.
Il est donc encore temps de vous inscrire si ce n'est déjà fait.
Quoi de mieux pour débuter la fin de semaine en beauté qu'une heure dehors à patiner!
Bienvenue à tous, les tout-petits comme les grands.
Vous pouvez vous inscrire en laissant un message aux 450-583-6470 postes 5

L'équipe du journal:
Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée
Directeur: Gérard Guérin
Collaborateurs: Alain Beauregard, Nicole Jacques et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.

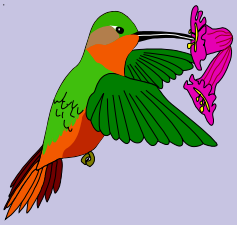

L'oiseau-Mouche se dégage de toutes responsabilités en rapport aux opinions publiées.
Courriel de la municipalité: **info@calixa-lavallee.ca**
Courriel du directeur du journal : **gerard.guerin@polymtl.ca**
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)
Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)